

BAC PRO

RÉALISATION DE PRODUITS
IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA

OPTION B : PRODUCTIONS
IMPRIMÉES

EN APPRENTISSAGE



BAC PRO
NIVEAU 4



1 AN



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Édouard Branly - 86100 CHATELLERAULT
Tél. : 05 49 02 52 60
Contact : Philippe LAINE - DDFPT

LE MÉTIER

Il travaille dans des ateliers d'impression, des imprimeries de labeur ou de presse. Sa maîtrise de l'ensemble des procédés technologiques (offset, héliogravure, sérigraphie...) et des nouvelles technologies d'impression numérique lui permet de s'adapter à une ou plusieurs machines.

En général, il prépare, règle et conduit la production. Il réalise l'imposition et la forme imprimante. Il choisit, dose et contrôle la qualité des matières premières : des encres et de leur teinte, des solvants. Il participe aux opérations de massicotage et pliage. Il veille à la qualité de l'impression.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser le projet.
- Connaître les étapes de fabrication.
- Réaliser les produits de communication.
- Respecter les contraintes de publication.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Coloriste.
- Conducteur de machines à imprimer.
- Façonnier des industries graphiques
- Opérateur prépresse
- Sérigraphie

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Avoir effectué une seconde et première RPIP. L'apprentissage n'est préposé qu'en terminale
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 20 semaines dans le centre de formation par période de 4 à 6 semaines.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38567 - www.francecompetences.fr

Date d'enregistrement de la certification : 31-12-2028

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

